

Le cimetière du Mouraut au Vernet

Didier Paya, Laure-Amélie Lelouvier

▶ **To cite this version:**

Didier Paya, Laure-Amélie Lelouvier. Le cimetière du Mouraut au Vernet. Le diagnostic des ensembles funéraires, Anne Augereau; Hervé Guy; Alain Koehler, Dec 2005, Paris, France. pp.76-79. hal-03140276

HAL Id: hal-03140276
https://inrap.hal.science/hal-03140276

Submitted on 12 Feb 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Didier Paya
Inrap Grand Sud-Ouest

Avec la collaboration de
Laure-Amélie Lelouvier
Inrap Grand Sud-Ouest

Le cimetière du Mouraut au Vernet

1 Le diagnostic

Le site se trouvait sur le tracé d'une déviation de la RN 20, au lieu-dit Le Mouraut (commune du Vernet)[1]. Il se situait sur la rive droite de l'Ariège dans un contexte de basse plaine. Néanmoins, sur le plan topographique, le gisement occupait une légère élévation dans une plaine aux reliefs peu marqués.
Le nombre de sondages possibles a dû être revu à la baisse en raison d'une piste d'accès pour un chantier en cours et d'un fossé de drainage qui n'auraient pas dû être aménagés [fig. 1]. La localisation des tranchées n'a pu pour cette même raison être complètement libre. Pour des contingences de temps et de sécurité, il a été décidé de pratiquer une suite de tranchées de part et d'autre du chemin de service. Une fenêtre a toutefois permis d'agrandir le sondage 5. Les recherches toponymiques et archivistiques entreprises dans l'éventualité de trouver des indications sur l'existence d'un cimetière avec édifice religieux sont restées vaines.

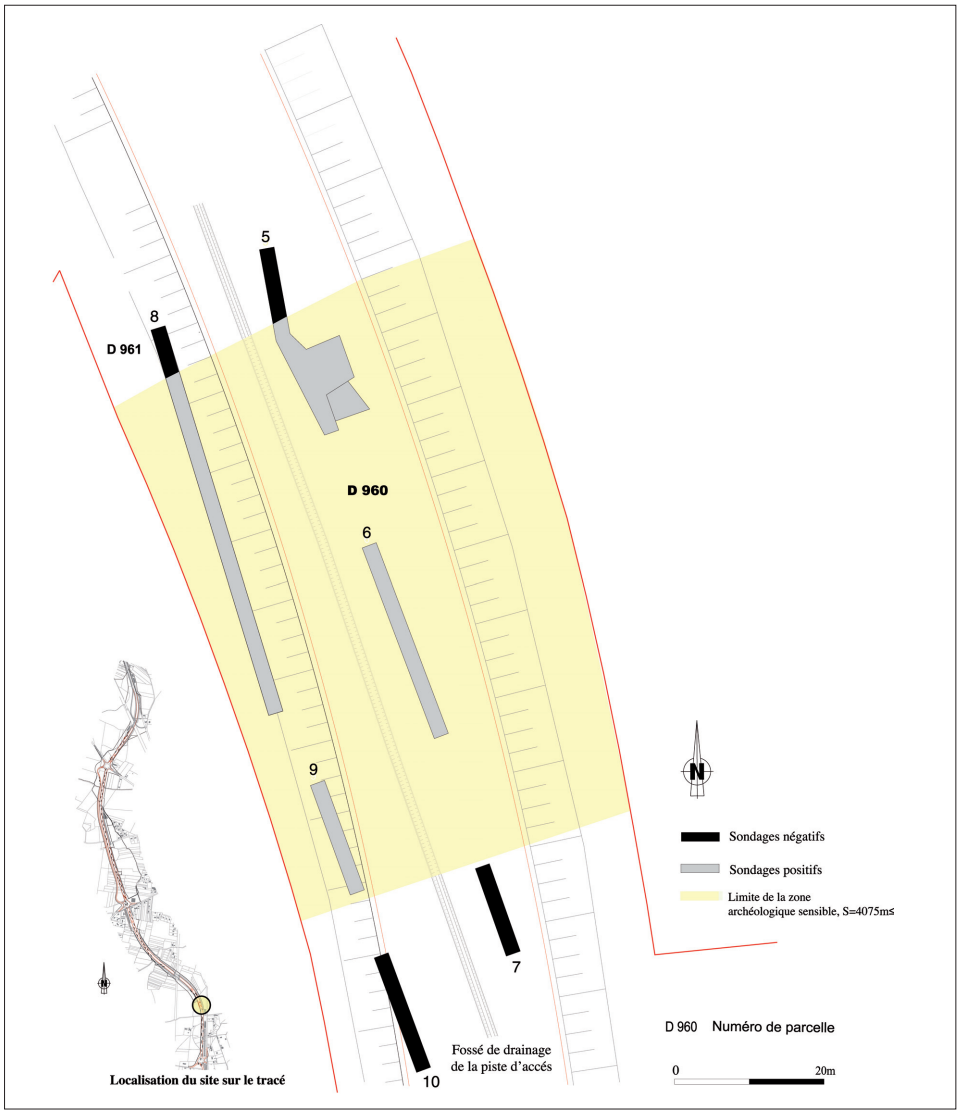


Fig. 1. Le Mouraut, implantation des tranchées de diagnostic dans l'emprise du projet de construction de la RN 20.
Dessin Inrap, *in* Lelouvier *et al.* 2003.

31 sépultures ont été identifiées. Les surfaces fouillées ou reconnues ont atteint 300 m². Les excavations ont été menées en profondeur jusqu'à la terrasse de l'Ariège. Elles ont permis d'entrevoir un niveau très fluctuant de cette dernière. Les altitudes inférieures des tranchées montraient une dépression au nord du site (environ 1,30 m de couverture limoneuse) pour remonter progressivement vers le sud (avec une profondeur moyenne de 40 cm, située directement sous la terre végétale), et replonger très brutalement (de plus d'1,80 m) pour atteindre à nouveau les alluvions de la terrasse.
À la demande de Laure-Amélie Lelouvier, deux anthropologues (Élodie Cabot et Sylvie Duchesne) sont intervenues afin de fouiller trois tombes. Ces dernières sont apparues endommagées, les os présents étant mal conservés. D'une manière générale, aucun matériau exogène participant à l'architecture funéraire n'a été clairement identifié [fig. 2]. L'opération de diagnostic s'est donc conclue par la mise en évidence d'un cimetière qui a été intégré dans une fourchette chronologique large débutant du IVe s. jusqu'au VIIe s. inclus. Les recherches locales montraient des similitudes avec des sites proches comme le cimetière de Molandier dans l'Aude (Cazes, Portet 2003 : 145) et celui de la Turraque dans le Gers (Larrieu *et al.* 1985 : 27). Ces premières conclusions ont été établies sur la base de l'organisation et de l'orientation des tombes, prudemment corroborées par la découverte d'éléments de parure dans le sondage 8 : un fragment d'une perle biconique caractéristique du VIe s., trouvé dans la partie supérieure du remplissage de tombe 11, et une boucle d'oreille en cuivre, dans le remplissage de la tombe 16 (VIe s.). Évidemment, il était difficile d'être affirmatif quant à un lien réel entre ces objets et les sépultures auxquelles elles semblaient appartenir. La sépulture 5, située dans le sondage 5, a été datée par le radiocarbone par le laboratoire Archéolabs : le résultat obtenu place la sépulture aux IXe et Xe s. Une occupation du site du IVe au IXe s. était donc envisageable, de tels exemples étant reconnus dans la région (Marlière *et al.* 1998).
L'ouverture d'une longue tranchée (sondage 8) et de fenêtres (sondage 5) a permis d'envisager la densité du cimetière avec un individu pour deux mètres carrés sur une



Sondage 5

Sépulture 29

Sépulture 5

Sépulture 6

Fig. 2. Détail du sondage 5 et de trois sépultures fouillées lors du diagnostic.
Cliché C. Salmon, Inrap, *in* Lelouvier *et al.* 2003.

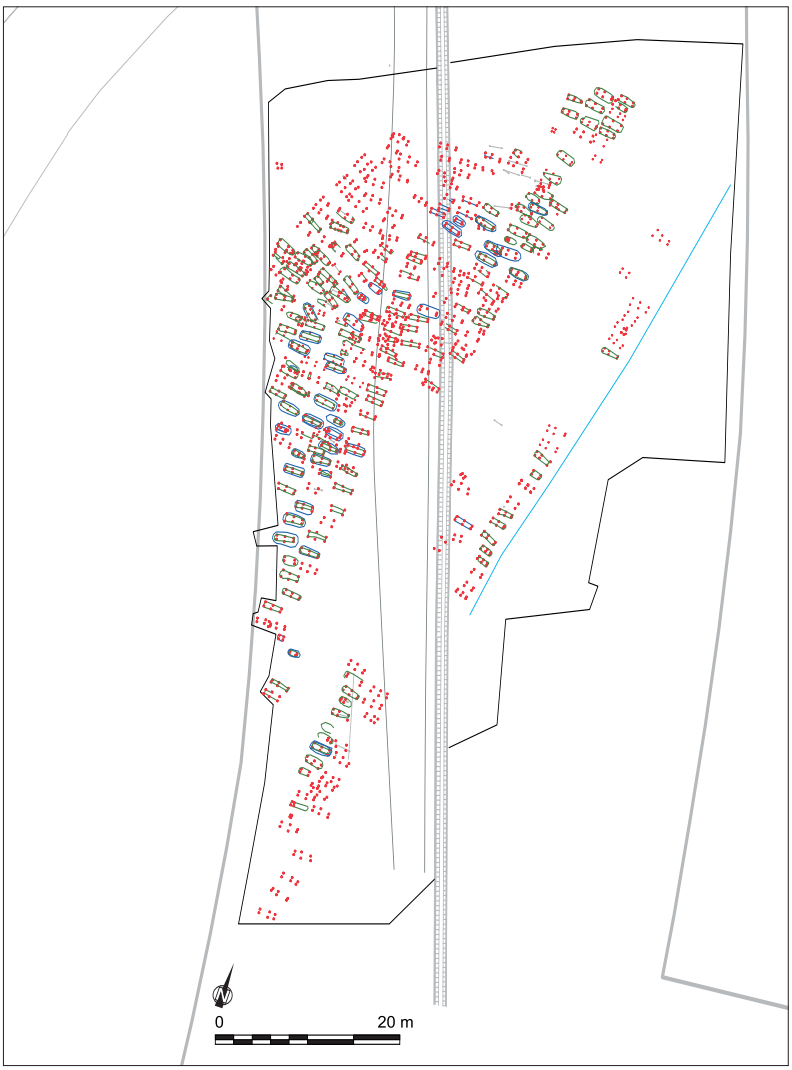


Fig. 3. Plan de répartition des sépultures.
DAO F. Callède, Inrap.

surface sensible de 4 075 m². Les bouleversements intégraux ou partiels de certaines tombes ramenaient un nombre de tombes à fouiller de 1 500 individus, dans l'hypothèse de plusieurs couches sépulcrales, et l'estimation la plus basse était de 600 individus. Ces prévisions, revues et corrigées par les prescripteurs, ont été ramenées à 300 tombes. Les moyens alloués en temps étaient de 50 jours pour dix personnes avec une réserve de 40 jours.

2 La fouille

Le décapage extensif a rapidement permis de savoir que la partie sud-est de la zone à fouiller n'était pas occupée par les tombes[2] [fig. 3]. Bonne surprise puisque les parties du cimetière qui n'avaient pu être sondées recelaient des structures funéraires, jusqu'à parfois trois niveaux superposés et des squelettes en bon état [fig. 4]. Les tombes à mobilier de parure représentaient 40 % de l'effectif global. Le surcroît de travail a considérablement ralenti le rythme de la fouille. Il a été envisagé de ne fouiller que la moitié des tombes, mais 20 jours de terrain supplémentaires nous ont été octroyés. Toutes les tombes présentes sur la partie concernée par l'opération ont pu être fouillées (soit 316 en tout). Les résultats des datations par le radiocarbone n'étant pas encore obtenus, c'est le mobilier qui nous permet d'établir une première chronologie de l'occupation du site. Les tombes sont organisées « en rangées » successives sur une terrasse fluviatile émergente dans une zone marécageuse. Il semble qu'un chemin ait divisé la zone funéraire en deux parties. La partie occidentale est occupée du Ve s. jusqu'au VIIIe ou IXe s., la zone orientale n'étant lieu d'inhumation que durant la période carolingienne.

Les structures funéraires « mérovingiennes » étaient majoritairement des coffres de bois. Les cercueils et les coffres de *tegulae* n'étaient représentés que par une dizaine d'exemples. Les tombes carolingiennes se caractérisent plutôt par l'étroitesse d'un creusement légèrement anthropomorphe. Ces dernières devaient être couvertes de bois.

3 Conclusion

Le passage du diagnostic à la fouille permet de mettre en évidence certaines discordances. La plus importante tient à l'état de conservation des tombes. Il apparaît malheureusement et clairement que les sondages, et surtout la fenêtre, n'ont pas permis de mettre en évidence des tombes représentatives de l'état moyen des structures et des squelettes. Le même problème se retrouve quant à la présence du mobilier de parure.
Un autre problème est que la zone funéraire n'a pu être circonscrite lors du diagnostic. Le nombre de tombes potentielles était établi pour une occupation complète des 4 075 m² de la zone sensible. Avec le décapage, le nombre a bien évidemment été revu à la baisse. Il aurait fallu multiplier les sondages afin d'établir les véritables limites du cimetière.
Enfin, la fouille de tombes lors de l'évaluation était une initiative logique, il aurait mieux valu cependant les répartir en trois sondages. Ainsi une seconde datation, plus fiable, aurait peut-être été obtenue par la découverte de mobilier assurément en place et aurait pu faciliter la mise en place des moyens techniques relatifs au prélèvement et à la conservation des objets.



Fig. 4. La sépulture 111, en bon état de conservation.
Cliché O. Dayrens, Inrap.

Notes

1. L'opération a été dirigée par Laure-Amélie Lelouvier.

2. Les résultats exposés ne sont que temporaires, le mobilier étant toujours en cours de traitement.

Bibliographie

Cazes, Portet 2003 : CAZES (J.-P.), PORTET (N.). – *La nécropole de Bénazet, L'époque mérovingienne en Midi-Pyrénées. État de la question et perspectives (UMR 5608-UTAH)*, rapport intermédiaire d'activité, année 2002, SRA Midi-Pyrénées, 2003, p. 144-151.

Larrieu *et al.* 1985 : LARRIEU (M.), MARTY (B.), PERIN (P.). – *La nécropole mérovingienne de la Turraque. Beaucaire-sur-Baise (Gers)*, Toulouse, 1985.

Lelouvier *et al.* 2003 : LELOUVIER (L.-A.), DUCHESNE (S.), ONÉZIME (O.), PAYA (D.). – *Le cimetière du « Mouraut », Le Vernet (Haute-Garonne)*, rapport d'évaluation archéologique, SRA Midi-Pyrénées, 2003.

Marlière *et al.* 1998 : MARLIÈRE (P.), CATALO (J.), LLECH (L.), PAYA (D.). – *Le cimetière du Camp des Lacs et le cimetière du Puech d'Auzet (Millau)*, DFS de fouille préventive, SRA Midi-Pyrénées, 1998.